

Une nouvelle consigne à vélos sécurisée en gare de La Frette-Montigny

La communauté d'agglomération Val Parisis poursuit le déploiement des espaces sécurisés dédiés aux vélos sur son territoire avec le soutien d'Île-de-France Mobilités et des communes concernées. Une nouvelle consigne de stationnement sécurisée de 20 places a ouvert en juin 2024 à La Frette-sur-Seine, au pied de la gare de La Frette-Montigny.



Pour favoriser vos déplacements quotidiens, un Parking Vélos Île-de-France Mobilités est disponible depuis le mois de juin 2024 sur la place de la gare de La Frette-sur-Seine, au pied de la gare de La Frette-Montigny. Il vient compléter l'espace abrité en accès libre, vous permettant de combiner astucieusement l'usage du vélo et vos déplacements quotidiens en transport en commun.

Le nouveau parc de stationnement, abrité, éclairé et fermé, est destiné aux deux-roues non motorisés et aux vélos à assistance électrique. Équipée de 20 emplacements, cette consigne sécurisée est opérationnelle 7j/7 et 24h/24. Elle permet aux abonnés Navigo de stationner leur vélo en toute sécurité à proximité immédiate de la gare selon leurs besoins : 2 € la journée, 10 € le mois ou 30 € l'année.

Lors de la souscription d'un abonnement, il est nécessaire de renseigner le numéro de son Pass Navigo ou de son Pass Navigo Découverte. Suite au paiement, l'accès à la consigne est pris en compte sous 24h. L'ouverture de la consigne se fait alors sur présentation du Pass Navigo ou Navigo Découverte.

Le plus : des équipements de recharge pour vélos électriques, de gonflage et de réparation rapide seront gratuitement mis à la disposition des abonnés.







Infos pratiques

Parking Vélos La Frette-Montigny :

- 20 places sécurisées
- 14 places en libre-service

8 Parkings Vélos sur le territoire intercommunal dont 5 gérés par Val Parisis

298 places pour vélos en consignes sécurisées sur l'agglomération

Liens utiles

[Abonnez-vous en ligne et réservez votre emplacement](#)